



## Règlement d'admission

### Modules de préparation au Diplôme Fédéral

#### Conditions d'admission

Avant toute inscription définitive, le candidat doit avoir envoyé un dossier complet et avoir eu un entretien préalable avec un responsable du centre.

Informations à fournir :

Niveau d'étude requis : maturité, CFC ou équivalent, expérience professionnelle et/ou extra scolaire

Curriculum vitae et bref résumé du parcours de vie

Motivations et intérêts pour la formation

Age minimum au moment de l'inscription : 20 ans

1. amarilys articule ses cursus (complet et modulaire) en respectant les exigences des associations professionnelles ASCA, RME et directives OrTra MA/TC.

Ces heures comportent des heures en présentiel ; des travaux pratiques et des travaux personnels dirigés qui complètent le programme de chaque cursus.

La réalisation des travaux personnels et dirigés ainsi qu'un mémoire de fin d'études (M2) est obligatoire et fait partie intégrante du cursus.

2. Les étudiants ayant déjà suivi une formation dont les sujets sont abordés dans les modules 1 et 2 peuvent au moment de l'inscription faire une demande de validation d'acquis auprès de la direction d'amarilys. Celle-ci étudiera le dossier sur base des matières dans lesquelles ils ont déjà obtenus une attestation, un certificat ou un diplôme. Pour autant qu'elles soient jugées équivalentes par la direction d'amarilys, une dispense totale ou partielle de cours peut être envisagée. amarilys se réserve le droit de demander aux étudiants concernés de passer une évaluation pour confirmer l'acquisition des matières ou de fournir un travail personnel dans certaines branches jugées insuffisantes. Un guide VAA est disponible auprès de la direction.

3. Aucune validation partielle n'est accordée pour les modules 3,4 et 5. L'entièreté de la formation doit être suivie auprès d'amarilys. Pour toute demande d'équivalence du module, en fonction des diplômes et équivalences reconnues par l'OrTra MA, amarilys redirige les étudiants aux instances légales. Le règlement de validation et de reconnaissance amarilys fait foi.

#### Conditions générales de formation et d'examen

1. La durée de la formation varie d'un module à l'autre au terme de laquelle, suite à un examen final et à l'évaluation des travaux remis au cours des années académiques, un certificat modulaire est remis à l'étudiant. Un certificat attestant le suivi et la réussite de chaque module auprès d'amarilys est remis à leur terme pour tout étudiant ayant suivi la formation et réussi les examens finaux de chaque module.

2. Un taux de présence minimal de 80% à 100% tout au long du cursus est obligatoire pour l'obtention des certificats modulaires. Les détails se trouvent dans le descriptif des modules remis à chaque étudiant et font foi.

3. Pour les M1 et M2 : Les tests intermédiaires réalisés au cours des différentes années académiques sont obligatoires et comptent pour 1/3 de la note finale. Tout test intermédiaire manqué devra être passé à une date ultérieure mais au plus tard dans un délai de 1 mois, sauf cas particulier et en accord avec la direction.



Les notes de l'examen final et des tests intermédiaires sont attribuées sur un maximum de 6. La réussite étant accordée dès 4/6.

Le mémoire de fin d'études (M2) ainsi que les différents travaux sont également notés sur base de cette échelle.

En cas d'échec à l'examen final, une deuxième chance est accordée aux étudiants lors de la prochaine session d'examen moyennant un coût financier supplémentaire couvrant les frais administratifs. Il n'y a pas de troisième passage possible.

Le mémoire valide définitivement le diplôme (M2). En cas d'échec concernant le mémoire, un rattrapage oral est envisagé. Si l'étudiant n'obtient pas la note minimale nécessaire après ce rattrapage oral, une deuxième chance est accordée. Dans ce cas, un nouveau mémoire (sur un autre sujet) devra être réalisé. Il devra être remis dans les 6 mois à dater de l'annonce de l'échec à l'étudiant.

4. Le descriptif des modules fait partie intégrante de ces conditions d'admission, des règlements de cours et d'examens.